



Yaoundé, 10 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union européenne organise un séminaire sur l'APE Cameroun-UE dans le cadre du salon PROMOTE 2014

Le 13 décembre, dans le cadre du Salon PROMOTE, l'Union européenne organise en collaboration avec le MINEPAT un séminaire destiné aux communautés d'affaires du Cameroun et de l'Union européenne pour les informer sur les perspectives et les modalités de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique, suite à sa ratification en juillet dernier par le Cameroun. Le séminaire réunira de nombreux participants intéressés par l'APE, ses opportunités pour stimuler les investissements, développer les activités économiques, accroître les échanges entre les deux parties et ainsi contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois au Cameroun.

"L'accord de partenariat économique entré en application le 4 août dernier ouvre une nouvelle ère dans les relations entre l'UE et le Cameroun. Cet accord est bien plus qu'un simple accord commercial. Il fait du commerce un véritable facteur de développement de l'économie camerounaise et crée les conditions pour un dialogue permanent entre les partenaires" a indiqué M. Remco Vahl, représentant de la Direction générale pour le Commerce de la Commission européenne au salon PROMOTE.

"L'APE, a ajouté M. Vahl, a été ratifié par le Cameroun et est désormais en application. Il s'agit à présent d'en assurer le bon déroulement et d'en garantir la réussite. L'Union européenne et ses Etats membres d'une part, le gouvernement camerounais d'autre part vont s'y employer. Mais l'APE ne pourra porter ses fruits sans une réelle implication de l'ensemble des partenaires du secteur privé et de la société civile. Le salon PROMOTE nous donne une occasion unique de nous entretenir avec de nombreux représentants du secteur privé et des investisseurs intervenant au Cameroun. Pendant le séminaire, nous allons débattre ensemble de l'APE, de son contenu, des opportunités qu'il offre et des modalités de sa mise en œuvre pour en tirer le meilleur profit."

Contexte

Suite à l'autorisation par le Parlement camerounais, le Président de la République, Monsieur Paul Biya, a ratifié, le 22 juillet 2014, l'Accord de partenariat économique (ou APE) entre le Cameroun et l'UE. Le Parlement européen l'avait déjà approuvé le 13 juin 2013. Il s'agit d'un accord novateur dont l'objectif est d'établir de nouvelles relations entre le Cameroun et l'UE, bâties sur un véritable partenariat. L'APE a comme but final de stimuler la croissance de l'économie camerounaise en créant des opportunités pour développer les échanges commerciaux avec l'UE. Pour cela, il est essentiel que les entreprises et les organisations professionnelles du secteur privé soient informées du contenu de l'accord, de ses opportunités et des modalités de sa mise en œuvre. Il est important également qu'elles soient informées

des mesures d'accompagnement et des appuis que le Gouvernement camerounais et l'Union européenne vont mettre en œuvre pour assurer la réussite de l'accord, notamment en matière de mise à niveau des entreprises et d'appui aux secteurs de production.

Le but du séminaire est de contribuer à diffuser ces informations. Au cours de la première partie du séminaire, une conférence-débat donnera l'occasion aux participants de connaître plus en détails le contenu de l'accord Cameroun-UE. Les participants auront aussi l'occasion d'échanger avec un panel d'experts sur leurs attentes et les défis pour leurs entreprises, et de trouver des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'Accord lui-même, sur les engagements des parties et sur les modalités de gestion de l'accord. Cette conférence-débat sera animée par des représentants de l'Union européenne, de hauts fonctionnaires du Cameroun ainsi que des représentants du secteur privé.

Au cours de l'après-midi, deux ateliers animés par des experts présenteront les mesures, programmes et outils mis à la disposition des entreprises par le Gouvernement camerounais et la Coopération européenne pour leur permettre de tirer le meilleur parti de l'accord. Les conclusions du séminaire contribueront à faciliter la mise en œuvre de l'accord au cours des prochains mois.

Pour plus d'informations, merci de visiter: http://ec.europa.eu/trade/wider-agenda/development/economic-partnerships/negotiations-and-agreements/#_central-africa
Le site de la Délégation de l'UE au Cameroun: <http://eeas.europa.eu/delegations/cameroon>

Personnes de contact:

Yves Lecomte, DG Commerce, Commission européenne, Bruxelles : Yves.LECOMTE@ec.europa.eu

Massimo Diomedi Camassei, Délégation de l'UE au Cameroun, Yaoundé :
Massimo.DIOMEDI-CAMASSEI@eeas.europa.eu